ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

524
Numéro MIS *
MIS/MInt

F
Langue de la mesure
Couverture LAA ☑

Catégorie de la mesure PARTICIPATION SOCIALE

Fonction(s) de la mesure
Se former à des gestes professionnels spécifiques
Evaluer le potentiel d'employabilité
S'entrainer à travailler (endurance et structure journalière)

Nom de la mesure
Programmes de formation ORS

Organisateur
ORS

Description de l'activité
Participation aux activités d'un atelier à choix : couture, tri de vêtement (Fri-Mag), intendance-blanchisserie, nettoyage, vélo (Publibike), agent d'exploitation.

Accompagnement de personnes au travers d'activités réelles de production dans le but de renforcer le développement de leurs compétences (linguistiques, transversales, professionnelles et sociales), leur intégration au travail, leur épaouissment et leur autonomie.

Dévelopement de compétences et d'habilités tant méthodogiques que personnelles et sociales.

Profil des bénéficiaires
Personnes avec un contexte migratoire ayant rencontré des difficultés d'intégration socioprofessionnelle.

Objectifs à atteindre
- Retrouver un rythme de travail et adopter une posture professionnelle
- Développer des compétences linguistiques
- Développer des compétences transversales, professionnelles et sociales
- Augmenter la confiance en soi et l'autonomie

Conditions de participation
- Avoir une condition physique en adéquation avec les activités de production
- Montrer une réelle motivation d'insertion
- Être disponible durant toute la durée du programme (pas d'obstacle avec une garde d'enfants)

Moyens et méthodes
- Activités réelles de production avec évaluation intermédiaire et finale des compétences professionnelles, sociales et personnelles.
- Ajustement en permamnence de l'accompagement en fonction des besoins et des aptitudes des personnes.
- Apprentissage par la pratique et la répétition.

Capacité d'accueil Selon le programme de formation, entre 2 à 8 participant-e-s, capacité totale 33 participant-e-s

Frais d'organisateur 1450 Fr. par mois

Durée 6 mois renouvelable une fois si accord de toutes les parties

Dates Intégration possible durant toute l'année en fonction des places disponibles

Fréquence Variables selon les programmes

Horaire 8h30 - 12h et 13h - 16h
Vélo (Publibike): 8h - 12h et 13h15 - 16h

Taux d'activité Entre 60% et 80% selon le programme

District Sarine

Adresse Route des Daillettes 6A

Localité 1700 Fribourg

Coordonnées de l'organisateur ORS SERVICE AG

Responsable de la mesure Caroline Ruegger, 079 410 57 96, cruegger@ors.ch

Téléphone 026 425 41 41

Fax

Adresse Rue du Petit-Moncor 1A

No postal / Localité 1752 Villars-sur-Glâne

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

524
Numéro MIS *
MIS/MInt

Catégorie de la mesure	PARTICIPATION SOCIALE
Fonction(s) de la mesure	**Se former à des gestes professionnels spécifiques** **Evaluer le potentiel d'employabilité** **S'entrainer à travailler (endurance et structure journalière)**

F	☑
Langue de la mesure	Couverture LAA

E-Mail	Int_admin_fr@ors.ch	**Site Web**	www.ors.ch

Type d'organisateur	Organisme prestataire (avec contrat de prestations)
Mission de l'organisme	Encadrement des requérants d'asile dans le canton de Fribourg
Responsable de l'organisation	Giordana Biaggio, Directrice opérationnelle

Remarques